

CONTACTEZ-NOUS

Raphaël : 07 70 06 77 52
genevois@accorderie.fr

Nathalie : 07 84 32 97 72
contact.genevois@accorderie.fr

www.accorderie.fr/genevois/
Facebook : @AccorderieGenevois



SITE DE SAINT-JULIEN ET ALENTOURS

35 route de Thairy
74160 St-Julien-en-Genevois

PERMANENCES

Mardi : 09h00- 11h30
Jeudi : 16h30 - 19h

SITE DU VUACHE

26 chemin des Vignes
74520 Chênex

PERMANENCES

Jeudi : 18h - 19h30

SITE DU SALEVE

Espace Raymond Fontaine
74160 Archamps

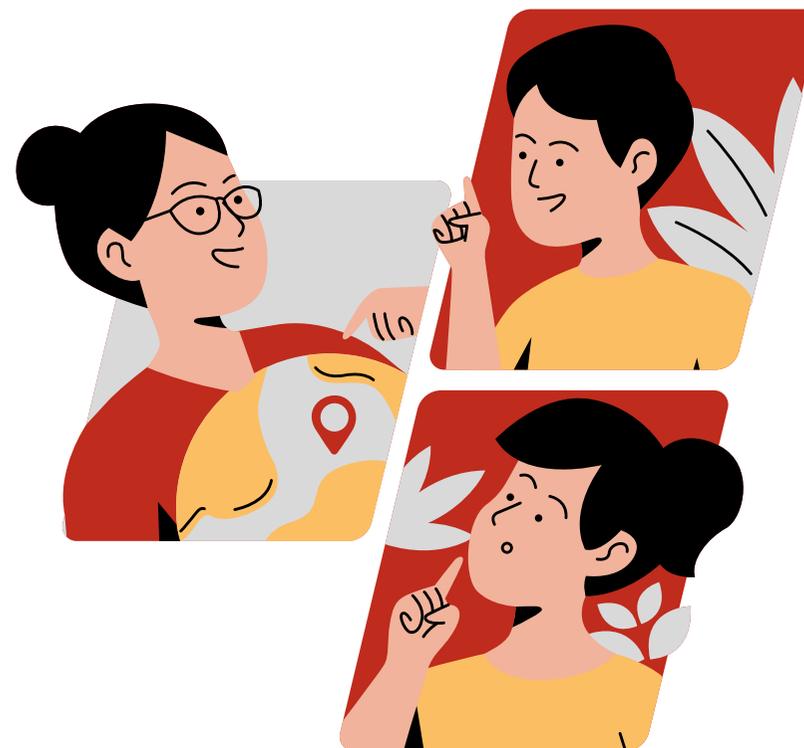
PERMANENCES

Jeudi : 18h - 19h30

Avec le soutien de :



MANUEL DE L'ACCORDEUR.E



L'Accorderie
DU GENEVOIS
Échanger et coopérer

MON ESPACE MEMBRE

Rendez-vous sur : www.accorderie.fr/genevois



Et cliquez sur "Espace membre" pour vous connecter.



Attention de bien respecter
les MAJUSCULES et les minuscules

- Pour l'hébergement, un forfait de 3h par nuit et par personne s'applique. Une participation aux frais des repas peut être demandée.
- Pour le transport en voiture, les règles suivantes s'appliquent :
 - On ne peut pas réclamer de frais d'essence pour une distance inférieure à 10km. Au-delà de 10km, un tarif de 0.20€/km peut être appliqué.
 - Le temps est partagé entre les différent-es passager-es et non multiplié par le nombre de personnes (ex : pour un transport d'une heure pour deux personnes, chacune d'elles donne 30 min à l'Accordeur-e qui offre le service).
- La rétribution en temps pour du prêt de matériel ne concerne que le temps durant lequel l'Accordeur-e qui prête est présent-e (transport, explication, installation) et non la durée du prêt sans sa présence.
- L'annuaire des membres et l'Espace membre du site web de L'Accorderie sont confidentiels. Leur utilisation est réservée uniquement aux Accordeur-es. Il est strictement interdit de s'en servir pour faire du démarchage.
- Il est important d'aviser L'Accorderie lors d'un changement d'adresse, de téléphone ou d'e-mail.
- Si un échange de service ou une relation avec un-e Accordeur-es venait à ne pas répondre à vos attentes, il est recommandé de contacter l'équipe salariée ou la commission Éthique.



CODE DE COURTOISIE

- Offrir un service est un geste volontaire. Un-e Accordeur-e a toujours le **droit de refuser** une demande de service sans avoir à se justifier. Aucun harcèlement ne sera toléré.
- Il faut faire ses demandes de service **au moins 48 heures à l'avance** en contactant les Accordeur-es entre 9h et 20h, du lundi au vendredi, ou de midi à 20h le week-end et les jours fériés, en indiquant que l'on est Accordeur-e avant de demander un service.
- Lorsqu'on laisse un message sur un répondeur, il faut parler lentement et clairement. De plus, par respect pour les Accordeur-es qui vous téléphonent, **veillez à leur répondre**, même si la date pour un service demandé est passée. **Veillez également à répondre aux demandes par mail.**
- Lorsque vous donnez un rendez-vous à un-e Accordeur-e, il est important de vous y rendre. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y aller, **il faut prévenir la personne.** Il va aussi de soi qu'il faut arriver à l'heure.
- **La discrétion entre Accordeur-es** est la base de la relation. Toutefois, en cas de problème concernant un service reçu ou rendu, s'adresser à la commission Éthique ou l'équipe salariée qui fera suivre.
- Il va de soi que les **règles d'hygiène** élémentaires doivent être respectées dans les services appropriés (modelage, cuisine, etc...).
- Le **droit à l'erreur** s'applique pour chaque service rendu. L'Accordeur-e offreur-euse doit tout de même être **crédité-e pour le temps passé.**
- Lorsqu'on est membre d'une Commission ou d'un groupe de travail, il est souhaitable d'avoir une participation régulière et de prévenir lorsqu'on ne peut pas venir à une rencontre.
- Tous les services sont payés en temps, jamais en argent. Toutefois, des frais peuvent être demandés pour le coût du matériel fourni lors de l'échange.

L'Accorderie
Échanger et coopérer

espace membres

Déconnexion

GENEVOIS
Votre accorderie

Accueil Mon espace Nos Echanges Aide

Mon espace

MES OFFRES MES DEMANDES MON ACCORDERIE MON PROFIL ACCORDEUR MON COMPTE TEMPS

Nos Echanges

ANNUAIRE ACTUALITÉS DE L'ACCORDERIE CONSULTER LES OFFRES CONSULTER LES DEMANDES LISTE DES SERVICES

Dernières actualités

REPAIR CAFE - 3È EDITION
Le 16/03/2022, Accorderie : Genevois
On se retrouve ce samedi 19 mars de 10h à 18h à Vulbens, derrière la mairie, pour la troisième édition du Repair Café : venez faire réparer vos vélos et vos appareils électroniques !

FOIRE DES GRATUITS 2022
Le 08/02/2022, Accorderie : Genevois
C'est le moment idéal pour vous débarrasser des objets, en bon état, dont vous n'avez plus l'utilité. Il peut s'agir de petits meubles (table de chevet, table basse, etc.), vêtements, linge de maison, vaisselle, petit électroménager, accessoires, objets de décoration, jouets, jeux, livres, matériel de puériculture, articles de sport, ...
En savoir +

AJOUTER DES OFFRES ET DEMANDES

Mon espace

MES OFFRES MES DEMANDES MON ACCORDERIE MON PROFIL ACCORDEUR MON COMPTE TEMPS

Mes offres Ajouter une offre

Ajouter une offre de service

Mes demandes Ajouter une demande

Ajouter une demande de service

- Remplir les rubriques avec le plus de précisions possibles.
- Penser à mettre à jour régulièrement les offres et les demandes.

DEMANDER OU PROPOSER UN SERVICE

Nos Echanges



Besoin d'un service ?

- Consultez les offres et recherchez les services dont vous avez besoin en renseignant les catégories de services ou inscrivant des mots clés. Puis contactez les Accordeur-es.
- Si rien ne correspond : inscrire une demande.

Envie d'aider ?

- Consultez les demandes et contactez les Accordeur-es.
- Si rien ne correspond : inscrire des offres.

On vous contacte pour votre offre ou votre demande ?

- Vous êtes libres d'accepter ou de refuser
- Merci de bien répondre aux messages et/ou appels

Besoin d'aide dans vos démarches ?

- Appelez l'Accorderie
- Venez à une permanence ou à un temps convivial



LES ACCORDERIES



Les Accorderies ont été fondées en 2002 au Québec et sont arrivées en France en 2011.

L'Accorderie du Genevois fait partie d'un réseau de plus de 35 Accorderies en France ayant toutes le même fonctionnement.

Saviez-vous qu'il est possible d'échanger des services avec les autres Accorderies de France ? Pensez-y lors de vos prochains voyages !

JE GARDE EN TÊTE

Prêt et don de matériel :

- Zone de gratuité au local de St Julien pour donner et prendre
- Prêt de matériel rubrique « services groupés » sur l'espace membres

Je mets à jour régulièrement :

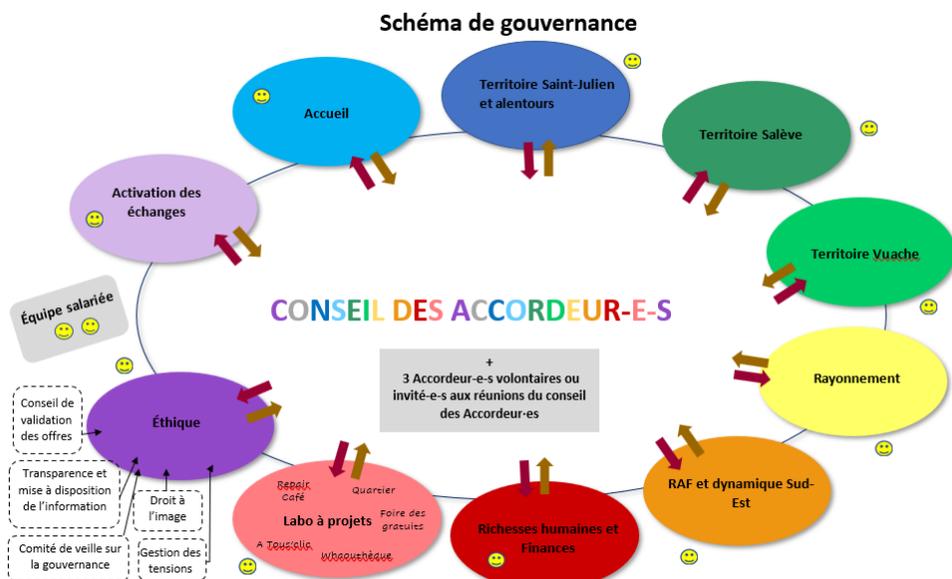
- Mes offres et mes demandes
- Mes coordonnées

Je peux faire remonter toute difficulté rencontrée lors d'un échange ou d'une relation avec un-e Accordeur-e :

- A l'équipe salariée
- A la Commission Éthique
 - Martine : 06.95.18.39.10 / Delphine : 06.38.26.34.27



FONCTIONNEMENT DE L'ACCORDERIE



Depuis juillet 2020, l'Accorderie fonctionne en **gouvernance partagée**. Nous avons 10 commissions de travail. Ces commissions ont chacune plusieurs membres, dont un ou deux font partie du Conseil des Accordeur-es au titre de co-président-es. Le CA est constitué de **18 co-président-es** œuvrant dans une hiérarchie horizontale.

Cela vous intéresse ? Certaines commissions recherchent des membres. Contactez-nous !

L'Accorderie fonctionne par et pour les Accordeur-es. Chacun-e est force de proposition et peut s'engager dans le fonctionnement de l'Accorderie. Que ce soit de manière régulière ou ponctuelle, et quel que soit le domaine d'activité ou l'ampleur de la tâche. Les bonnes coordination et animation du fonctionnement de l'Accorderie sont assurées par une **équipe salariée**.

MES ÉCHANGES DE SERVICES

ÉCHANGES INDIVIDUELS

- Je contacte, ou un-e Accordeur-e me contacte pour échanger un service.
- Nous nous arrangeons entre nous concernant la date, l'heure, la durée, le lieu.
- Nous remplissons un chèque temps que nous transmettons à l'Accorderie.

ATELIERS COLLECTIFS

- Je propose un atelier à plusieurs Accordeur-es en l'organisant avant avec l'Accorderie.
- Je m'inscris et participe à un atelier proposé, avec d'autres Accordeur-es.
- Nous remplissons un chèque atelier et partageons le temps entre les participant-es.

ÉCHANGES ASSOCIATIFS

- Je fais connaître à l'Accorderie mon envie de m'impliquer, quel que soit le domaine.
- Je réponds à un appel à volontaires de l'Accorderie.
- Je propose un nouveau projet à l'Accorderie.
- Je note mon temps sur le cahier des échanges associatifs ou j'envoie un mail à l'Accorderie mentionnant mon temps.

Rappel des restrictions :

- Pas de services en lien avec la santé.
- Uniquement des services ponctuels.
- Pas de services en lien avec sa profession actuelle.



COMPTABILITÉ DU TEMPS

À conserver	À remettre à l'Accorderie
	 Offre concernée : _____
Offre concernée : _____	Accordeur offreur : _____
Accordeur offreur : _____	Accordeur demandeur : _____
Accordeur demandeur : _____	Signatures Offreur Demandeur
Durée : _____	Date : _____
Date : _____	
35, route de Thairy, 74160 Saint Julien Lignes de bus 11, 13 et Dn	
genevois@accorderie.fr www.accorderie.fr/genevois/	
07 70 06 77 52	

Chèque temps à remplir après chaque service et à transmettre à l'Accorderie soit :

- En l'apportant en main propre
- En l'envoyant par la poste
- En le scannant et l'envoyant par mail
- En envoyant un mail renseignant les mêmes rubriques que sur le chèque

Puis je vérifie **la bonne mise à jour de mon "compte temps"**.



- Patience, il nous faut un peu de temps pour saisir les chèques temps.
- Merci de nous signaler tout problème sur votre compte temps.

ACTUALITÉS DE L'ACCORDERIE

ESPACE
MEMBRES



Dernières actualités

REPAIR CAFE - 3È ÉDITION

Le 16/03/2022, Accorderie : Genevois

On se retrouve ce samedi 19 mars de 10h à 18h à Vulbens, derrière la mairie, pour la troisième édition du Repair Café : venez faire réparer vos vélos et vos appareils électroniques !

SITE
INTERNET

prochaines activités

PROCHAINEMENT - Evènement du dimanche 6 mars (dépôt le 5 mars)
Notre foire des gratuits revient ! (Voir article & page concernée pour infos)

Evènement du 29 janvier 2022
2e édition Repair Café à Vulbens

Rendez-vous sur :
www.accorderie.fr/genevois

FACEBOOK



Page publique :
[@AccorderieGenevois](https://www.facebook.com/accorderiegenevois)



Groupe privé :
Échanges, trocs, prêts, dons des Accordeur-e-s du Genevois

LETTRE
D'INFOS

Lettre d'informations **régulièrement envoyée par mail**.
Enregistrez l'adresse de l'Accorderie dans vos contacts, sinon les mails iront dans les spams. Si vous n'avez pas de mail, vous pouvez demander à la recevoir par courrier ou venir la chercher à l'Accorderie.
SMS envoyés occasionnellement (rappels).